

1 Administrateur réseaux et systèmes

Référence : 3134-23-1643/SR du 3 novembre 2023



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Domaine : Technicien 2^{ème} grade/ informatique

Direction des affaires financières et informatiques

Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾:
Au moins égale à 10 ans

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 3 novembre 2023

Poste à pourvoir : Susceptible d'être vacant

Date limite de candidature : Vendredi 1^{er} décembre 2023

Détails de l'offre : Poste à pourvoir au service informatique

Emploi RESPNC :

Administrateur système

Missions :

Le technicien administrateur systèmes et réseaux est chargé de l'exploitation et du suivi relatifs aux composants systèmes des infrastructures informatiques de l'établissement. Il doit mettre en œuvre et administrer les infrastructures de communication (externes et internes) et les composants systèmes d'infrastructure de l'établissement pour en assurer la cohérence, la qualité et la sécurité en production. Il participe également aux travaux d'ingénierie. Il exerce son activité en étroite collaboration avec l'ensemble des agents de la section « infrastructure », et les différentes équipes du service informatique. Il est en liaison externe avec les différents services de l'établissement ainsi que prestataires et fournisseurs.

Activités principales :

Le technicien administrateur réseaux et systèmes réalise les travaux d'exploitation, participe aux travaux d'ingénierie relatifs à l'infrastructure réseau et aux composants systèmes d'infrastructure (composants matériels et logiciels d'infrastructure, systèmes et outils d'exploitation, serveurs d'applications, serveurs de fichiers, systèmes de virtualisation, messagerie...). Ses activités sont organisées selon les sujets suivants :

Pilotage

- Etablir un reporting opérationnel des travaux réalisés
- Gérer les infrastructures réseaux et systèmes et le portefeuille de services d'infrastructure en production
- Contribuer à la mise à jour du portefeuille projets et du portefeuille chantiers sur la partie infrastructure

Exploitation, assistance

- Superviser les services d'infrastructure réseaux et systèmes
- Réaliser l'exploitation et l'administration des infrastructures réseaux
- Réaliser l'exploitation des traitements, l'administration des plates-formes
- Réaliser les astreintes sur les infrastructures
- Réaliser le support de deuxième niveau pour les saisines relatives à l'infrastructure

Changement, amélioration

- Participer activement aux travaux sur les infrastructures réseaux et systèmes dans le cadre de l'amélioration continue et des projets
- Contribuer aux travaux relatifs à la veille technologique et au partage de connaissances

☒ Sécurité, continuité de service

- Définir et gérer les autorisations d'accès aux réseaux, aux machines et équipements du réseau
- Gérer la mise en œuvre, l'administration et la maintenance des systèmes de protection (routeurs, firewall...)
- Gérer l'administration des comptes et des profils utilisateurs
- Gérer l'administration de l'annuaire d'entreprise et des droits par profil
- Participer à la mise en place des dispositifs visant à garantir la continuité de service, la reprise d'activités

Lien hiérarchique : l'agent est positionné dans la section « infrastructure » du service informatique de la DAFI. Il rend compte au responsable de la section « infrastructure » du service informatique.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Méthodes de définition des standards et leur description
- Réseaux, télécommunications, protocoles de communication et d'infrastructures
- Serveurs, systèmes, virtualisation, réseaux, bases de données
- Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information
- Méthodes, outils, normes d'exploitation et de qualité
- Compréhension de l'environnement hospitalier et de la sensibilité des données médicales
- Maîtrise des circuits de communication et de l'organisation administrative
- Anglais scientifique et technique

Savoir-faire :

- Méthodologie de gestion de projet
- Rédiger de la documentation de procédures
- Faculté à synthétiser les besoins des interlocuteurs
- Capacité à animer des réunions
- Assimiler les changements technologiques
- Mesurer la performance et la métrologie

Comportement professionnel :

- Sens de la communication et de l'écoute
- Sens du travail en équipe
- Faculté d'adaptation, sens de l'anticipation
- Rigueur, sens de l'organisation et réactivité
- Esprit d'initiative et autonomie
- Aisance rédactionnelle, esprit de synthèse
- Disponibilité

**Contact et informations
complémentaires :**

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Kelly MILOUD
-Cellule recrutement du CHT - tél : 20.80.00 – poste 8662
[mail : kelly.miloud@cht.nc](mailto:kelly.miloud@cht.nc)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Cellule recrutement - Médipôle Koutio
- mail : kelly.miloud@cht.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique